

Envoyé en préfecture le 05/09/2024

Reçu en préfecture le 05/09/2024

Publié le



ID : 001-210101739-20240903-2024_098_DEL-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : CONVENTION D'ADHÉSION AU DISPOSITIF « CARTE JEUNES 01 » ENTRE LA VILLE DE GEX ET LE DÉPARTEMENT DE L'AIN (8.2)

L'an deux mille vingt-quatre, le 02 septembre à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation du Conseil : **23 août 2024**
Date d'affichage de la convocation : **23 août 2024**

Présents : Monsieur DUNAND (maire), Mesdames COURT, VANEL-NORMANDIN, ZELLER et Messieurs PELLÉ, VENARRE, CRUYPENINCK, IVANEZ, DESAY (adjoints), Mesdames COSSARD, CETTIER, GIET, HUSSON, VUILLIOT, LUZZI, GARNIER-SIMON, CHARRE et Messieurs ROBBEZ, SIGAUD, PELLETIER, LEVITRE, MOLINAS, DUVILLARD, JUILLARD, BOCQUET (conseillers).

Pouvoirs :

Mme GILLET donne pouvoir à Mme COURT,
Mme ASSENARE donne pouvoir à M. le maire,
Mme DA SILVA DIAMANTINO donne pouvoir à M. PELLÉ,
Mme REYGROBELLET donne pouvoir à M. DUVILLARD,
M. MAZET donne pouvoir à Mme VUILLIOT,
M. DANGUY donne pouvoir à M. MOLINAS,
M. VAN VAEREMBERG donne pouvoir à Mme VANEL-NORMANDIN,
M. CADOUX donne pouvoir à M. SIGAUD.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

VU la délibération n° 2017_ DEL_142 du 11 décembre 2017 décidant l'adhésion de la commune de Gex au dispositif « Chéquier Jeunes 01 »,

VU la délibération n° 2020_145_DEL du 14 décembre 2020 approuvant les conventions d'affiliation au dispositif « Chéquier jeunes 01 » entre la commune de Gex (pour la piscine, le cinéma et le service culturel) et la société Docaposte Applicam,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la note de synthèse,

CONSIDÉRANT que le dispositif « Chéquier Jeunes 01 » évolue en « Carte Jeunes 01 » à partir de septembre 2024,

CONSIDÉRANT qu'il convient de définir les modalités de mise en œuvre du dispositif « Carte Jeunes 01 » entre la commune de Gex pour les équipements concernés (piscine, cinéma et service culturel) et le Département de l'Ain,

CONSIDÉRANT les conventions d'adhésion au dispositif « Carte Jeunes 01 » pour la piscine, le cinéma et le service culturel qui lui sont présentées,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les trois conventions d'adhésion au dispositif « Carte Jeunes 01 » prenant fin le 31 août 2027 entre la commune de Gex (pour la piscine, le cinéma et le service culturel) et le Département de l'Ain, telles qu'annexées,
- **AUTORISE** Monsieur le maire ou un adjoint délégué à signer lesdites conventions et tous documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, ont signé au registre les membres présents.

Envoyé en préfecture le 05/09/2024
Reçu en préfecture le 05/09/2024
Publié le
ID : 001-210101739-20240903-2024_098_DEL-DE



La secrétaire de séance,
Dominique COURT

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 03 septembre 2024.

Le maire,
Patrice DUNAND



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 05 septembre 2024 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 05 septembre 2024.